

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2015

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Mme DELABARDE qui a donné pouvoir à Mme NEYENS.  
M. CAMUS est nommé secrétaire de séance.

### 1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 12 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Charte de jumelage

Le conseil à l'unanimité décide de renouveler la charte de jumelage avec la commune de Gland (Aisne) jusqu'en 2020.

### 3. Subvention à DEFISON

Le conseil à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 200 € à l'association DEFISON.

### 4. Affouages

Le conseil à l'unanimité maintient le tarif des affouages à 55 € la parcelle.

### 5. Décisions modificatives

Le conseil à l'unanimité décide d'augmenter le compte 6574 de 100 € et de diminuer le compte 61523 de 100 €.

### 6. Révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Madame le Maire explique qu'en application de la loi NOTRE, les services de la Préfecture ont établi un projet de Révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale sur lequel chaque collectivité territoriale doit donner son avis.

Les implications pour notre commune dans ce nouveau schéma sont indirectes : elles concernent les compétences de l'eau, de l'assainissement (collectif ou non) et des SIVOS. Quant aux regroupements d'EPCI, le texte et les cartes présentées ne semblent pas assez explicites pour se prononcer.

Le conseil, après en avoir délibéré ne donne pas d'avis sur le projet de Révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

*Le conseil demande à madame le Maire de se renseigner sur les conditions d'installation d'une borne électrique de recharge sur la commune.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00